

Maison bioclimatique intégrant une serre thermique qui réchauffe pièce de vie et chambres par l'intermédiaire d'un mur à inertie en terre crue.  
Entreprise : Maison Bois Vallery (40)



# Armelle Canchon : habitat anticonformiste

Lorsque deux de ses réalisations se trouvent parmi les lauréates du Palmarès Architecture Bois du salon Maison Bois d'Angers l'année dernière, la jeune architecte bordelaise fait une entrée remarquée dans l'univers de la construction bois. Avec la ferme intention d'y évoluer hors des sentiers battus et sans langue de bois.



Photo : Alban Simond

Armelle Canchon : « L'habitat est la première architecture qui nous concerne. »

« Je suis née au milieu de la forêt, je suis fille de bûcheron », annonce-t-elle d'emblée, comme pour planter le décor. Armelle Canchon aime aller droit au but et se soucie peu du politiquement correct. « J'adore mon métier, mais il est tellement galvaudé ! C'est insupportable ! Quand on n'intègre pas ces réseaux, on devient automatiquement clandestin, marginalisé. Et puis... cela donne une image très fautive de la profession, le mythe de l'architecte inaccessible ne nous aide pas. » En suivant son parcours, on s'aperçoit qu'en effet elle n'a jamais voulu se positionner dans une telle optique. Après avoir obtenu son diplôme en 2000, elle prépare le DESS « Concevoir, réaliser avec le bois », proposé la même année à l'université Bordeaux 1 et à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. « Le bois m'intéressait avant l'architecture, explique-t-elle. J'ai choisi ce métier pour pouvoir travailler avec ce matériau. La formation m'a permis d'aborder le bois de manière totalement neuve, sans à priori sur la construction en béton que je ne connaissais pas non plus. »

### Déclaration d'indépendance

Avec son caractère bien trempé, allergique à la hiérarchie, Armelle Canchon ne se voit pas intégrer une agence pour faire ses premiers pas dans la profession.



Extension d'un pigeonnier à Thèze (04).  
 Entreprise : Yves Laborde SARL (64)

Photo : Armelle Candion

Elle prépare donc un mailing important à l'attention des entreprises de construction bois de la région en proposant ses services. Les retours ne sont d'abord pas à la hauteur de ses espérances, puis elle noue enfin le contact avec quelques professionnels qui resteront des partenaires fidèles. « Il y a plein d'entreprises qui ne veulent pas travailler avec les architectes, considérant que c'est trop compliqué, dit-elle. Il faut trouver de bons interlocuteurs. C'est aussi une question de compatibilité de caractères. » Elle fonde son agence, Arc-en-bois (Architecture Environnement Bois), en 2003 et se spécialise rapidement dans la construction de maisons individuelles en comptant surtout sur le relationnel de ses entreprises. Bonne intuition ! « Aujourd'hui, ce sont elles qui m'apportent 80% de mon travail », affirme-t-elle. Le fait de travailler tout le temps avec les mêmes professionnels (quatre entreprises de charpente, un menuisier et un maçon) crée par ailleurs un climat de confiance et permet d'aborder les nouveaux chantiers avec sérénité. « Faire de la maison individuelle le cœur de mon activité est aussi un choix par rapport à la taille de l'agence, explique l'architecte. Cela me permet de travailler seule, de suivre les chantiers de A à Z, sans avoir à déléguer quoi que ce soit à des collaborateurs. Je n'ai pas envie d'être commandée ni de commander les autres. La maison individuelle se prête bien à ce type de fonctionnement et offre également une liberté créative. En plus, j'ai des clients formidables. Ils ne viennent pas me voir par obligation – je ne fais quasiment pas de maisons au-dessus de 170m<sup>2</sup> –, mais aiment le bois et acceptent aussi la réalité du matériau... »



Photo : Armelle Candion

Écocamping à Captieux (33). Projet primé au Palmarès Architecture et Bois du salon Maison Bois d'Angers 2011. Entreprise : Yves Laborde SARL (64)

Le projet de cubes en bois de 25 m<sup>2</sup> développé avec le photographe Alban Simond. Chaque cube est unique et peut trouver sa place aussi bien dans un jardin privé que dans un espace public.



Doc. : Alban Simond



## Le bois dans la ville

Cependant, Armelle Canchon ne compte pas se cantonner à ce seul marché et s'intéresse aussi à l'habitat collectif en bois dans ses formes alternatives : « cohousing », écovillage, coopérative d'habitat... sujet sur lequel elle rédige actuellement une thèse. « J'ai horreur du modèle unique de la maison à trois chambres, confie-t-elle. J'aimerais montrer que l'habitat peut se renouveler. On peut vivre autrement, avec des espaces partagés... je pense à la collocation, aux solutions destinées aux personnes âgées... » Un autre axe de réflexion concerne l'absence du lobbying bois, surtout sur les chantiers de développement de tissu urbain. « Je pense que le bois au milieu d'un champ ne sera jamais concurrentiel avec le parpaing, affirme l'architecte. Un mur en parpaings + enduit, c'est grosso modo 60 euros par mètre carré. Un mur à ossature bois avec un bardage bois tout simple coûte environ 110 euros par mètre carré. Alors, oui, c'est très bien que l'on fasse des maisons bois – c'est mon activité principale, je ne vais donc pas cracher dans la soupe –, mais c'est en milieu urbain que la construction bois est véritablement concurrentielle. Il y a plein de bâtiments dont la rénovation coûte une fortune, et pour lesquels le bois pourrait s'avérer une solution idéale grâce notamment à sa légèreté. Il faut mettre en avant sa capacité d'adaptation à tout type de terrain, ce qui, à la fois, génère des économies sur les fondations et réserve la possibilité d'aller dans les espaces les plus tortueux. N'oublions pas non plus la préfabrication et la rapidité du montage : des arguments pertinents dans le cas du tissu urbain très dense où les nuisances liées au chantier sont particulièrement dérangeantes pour le voisinage. Il faut pousser le bois là où il est performant et non pas développer par milliers des "maisons champignons" sans caractère ni âme. Les paysages français sont déjà assez ravagés sans cela ! » La réalisation de sa propre maison dans une « dent creuse » d'une petite rue du quartier des Chartrons, à Bordeaux, illustre parfaitement ces arguments. Ce projet, qui remporta le premier prix du Palmarès Architecture Bois du salon Maison Bois d'Angers 2011 dans la catégorie Petits Espaces, met en œuvre une structure en pin des Landes. Le montage des éléments préfabriqués n'a pris que cinq jours. Les volumes en R + 1

Photos : Armelle Canchon



La maison de l'architecte, dans le quartier des Chartrons, à Bordeaux, primée au Palmarès Architecture et Bois du salon Maison Bois d'Angers 2011. Entreprise : Maison Bois Vallery (40)



Cette maison de 180m<sup>2</sup>, située près de Bordeaux, s'articule autour d'un demi-niveau. Le niveau haut sur pilotis comporte la pièce de vie très largement ouverte sur l'extérieur avec une baie à galandage de 4 m. Le niveau bas comporte les chambres. Entreprise : Vincent Frères (16)

Photo : Armelle Canchon



Maison individuelle de 160m<sup>2</sup> posée sur pieux métalliques. Entreprise : Maison Bois Vallery (40)

et R + 2, en porte-à-faux, créent un porche au-dessus d'un passage : une prouesse technique que seul le bois pouvait autoriser. Même chose pour les fondations : « Ici, elles sont à 80 centimètres de profondeur, explique l'architecte. La construction traditionnelle aurait demandé des micropieux de 18m ! »

### Militante, mais pas trop

Exerçant au pays du pin des Landes, l'architecte a bien sûr eu le réflexe d'employer cette essence dans ses réalisations. Très engagée dans la démarche environnementale, elle rejoint même le collectif du pôle Innovapin sur l'invitation de Pierre Morlier, vice-président du pôle de compétitivité Xylofutur, dont elle a fait la connaissance en préparant son DESS de construction bois. Ce programme, visant à développer l'usage du bois de pin et à améliorer sa perception par les utilisateurs, est une démarche de recherche collective avec des intervenants issus de différents milieux : industriels, architectes, bureaux d'études... Armelle devient une militante de la cause du pin des Landes : réunions, conférences, expositions... Aujourd'hui, l'enthousiasme des premiers mois a laissé la place à une sorte de lassitude. « Je n'utilise plus systématiquement le pin des Landes dans mes réalisations comme je le faisais auparavant, avoue l'architecte. Pendant longtemps, c'était effectivement ma volonté, mais l'offre structurelle n'est pas au point. On n'arrive pas à obtenir les calibrages demandés en quantités suffisantes ; le séchage est parfois très approximatif... Alors, si l'on me propose cette essence en apportant toutes les garanties nécessaires, je ne dis pas non, mais ce n'est plus une exigence pour moi au niveau du cahier des charges. Cela dit, rien n'est définitif : je pense qu'un jour, on va arriver à une offre correcte dans le domaine de la structure. Certains scieurs proposent déjà des bois de qualité, mais en trop petite quantité, et les délais sont trop longs. On voit aussi de nouveaux intervenants sur ce marché, qui arrivent avec des produits intéressants, comme, par exemple, la société France Poutres et ses montants d'ossature en pin des Landes abouté. »

### Ne passons pas à côté de choses simples

Passionnée par l'habitat, Armelle Canchon cite ses trois maîtres en la matière : Frank Lloyd Wright (« pour la conception : il a vraiment révolutionné la manière de vivre et l'intérieur de la maison »), Obi Bauman (« pour l'intégration au site ») et Glenn Murcutt (« J'adore la maison qu'il a fait construire pour une famille aborigène dans le désert australien ! »). Au-delà de ce « Top 3 », elle reconnaît avoir été impressionnée par les architectures finlandaise et norvégienne dont elle a sélectionné quelques exemples pour l'exposition « Le bois, faites l'expérience » qui a lieu en ce moment (et jusqu'au 25 novembre) au Cap Sciences de Bordeaux, à l'initiative d'Innovapin. « Je m'intéresse à l'habitat parce que c'est la première architecture qui nous concerne, dit-elle. Les grands projets, ce n'est pas ma tasse de thé. Je ne suis pas à la recherche de reconnaissance. Bien sûr, il y a de très belles réalisations signées Foster, Rogers... mais quelque part, quand il n'y a plus de limite d'argent, plus de limites techniques, cela ne m'intéresse ni en tant que spectatrice, ni en tant qu'architecte. » L'habitat collectif est, pour Armelle Canchon, la prochaine étape à aborder en tant qu'exercice pratique de sa thèse. Actuellement, elle travaille sur le projet d'un ensemble de trois logements sociaux, programme dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Société d'économie mixte immobilière de la ville de Blanquefort (33). Le terrain de 870m<sup>2</sup> classé « délaissé foncier » constitue en soi un vrai casse-tête technique, mais c'est justement ce type de difficultés qui motive le plus l'architecte bordelaise. Ses appréhensions quant à l'avenir ? Le durcissement des réglementations thermique, sismique et d'accessibilité : « On tourne vers une uniformisation d'architecture en nous poussant à faire des "Tupperware". C'est aberrant ce que les thermiciens nous demandent en termes de confort d'été ! Il est difficile, dans ces conditions, de parler de création architecturale. » On l'aura compris, ce dont Armelle Canchon ne peut se passer, c'est d'un souffle de liberté !